



www.cc-trieves.fr

Belles fêtes de fin d'année!

n°5



Le chantier du futur multi-accueil de Mens prévu sur l'année 2015 est l'aboutissement d'un long travail entamé dès 2011 suite à la nécessité de mise aux normes du bâtiment des Aires.

SEMESTRIEL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES HIVER 2014/15

éditorial

Une situation sans précédent

2014 se termine et l'année qui vient s'annonce difficile pour les collectivités : les efforts financiers qui sont demandés à la France pour réduire sa dette s'appliquent durement aux structures publiques et nous ne sommes pas épargnés.

Concernant la Communauté de communes cela se traduit par une perte de 800 000 € de dotations du Conseil Général et de l'Etat entre 2013 et 2017 (soit près de 25% des ressources nettes de la collectivité) alors même que ce dernier nous impose des dépenses contraintes (nouveaux rythmes scolaires, péréquation fiscale,...) représentant 400 000 € de dépenses supplémentaires entre 2013 et 2017.

Il s'agit là d'une lame de fond puissante et durable qui va exiger, comme l'illustre la nécessaire évolution du service de collecte des ordures ménagères, adaptation et inventivité pour sacrifier le moins possible les services que rend notre collectivité à la population dans les domaines variés dont témoignent les diverses rubriques de ce journal.

Des différentes structures dont nous sommes issus, nous avons hérité de compétences et d'actions disparates et parfois diversement réparties sur le Trièves. Il sera nécessaire de les repositionner avec tous les autres acteurs du territoire et de les adapter à nos moyens tout en conservant une équité de service.

Au delà de son magnifique environnement, le Trièves a de nombreux atouts à faire valoir, notamment par la richesse et la vivacité de ses initiatives locales. Il nous faut continuer à les accompagner et les aider à trouver les moyens de se développer à travers les programmes existants (TEPOS, Leader...) Nous savons pour cela que nous pouvons compter sur le personnel de la communauté de communes qui fait quotidiennement la preuve de son dévouement et de ses compétences dans cet environnement difficile.

Malgré ce contexte incertain, et aussi à cause de lui, je vous souhaite à chacun de trouver lors de ces fêtes de fin d'année la chaleur et le réconfort auprès de vos proches et d'y puiser l'énergie et l'enthousiasme pour tous vos projets pour 2015. Joyeux Noël et très bonne nouvelle année !

Petite enfance

Place aux travaux !

Les démarches administratives s'achèvent (permis de construire, appel d'offres...). Le chantier du multi-accueil de Mens pourra démarrer comme prévu mi-février 2015. Ce projet essentiel pour le service public de la petite enfance entre ainsi dans sa phase concrète de réalisation.

Avant d'entamer la rénovation complète du bâtiment des Aires qui abrite depuis plusieurs années déjà la halte garderie des P'titous du Trièves gérée par l'Association Triévoise de garde de jeunes enfants, des espaces modulaires permettant d'accueillir convenablement les enfants pendant toute la durée des travaux ont été installés à la fin du mois d'octobre. Cette solution incontournable pour maintenir le service aux familles proposera un espace de 200m² implanté à proximité du groupe scolaire avec un cheminement piéton sécurisé.

de petite enfance puisque les locaux du rez-de-chaussée destinés à la halte garderie cohabiteront avec ceux du Relais Assistantes Maternelles dont l'installation se fera au 1^{er} étage. En plus des pièces pleinement adaptées à l'accueil des tout-petits, la structure bénéficiera d'un accès agréable, d'un stationnement pratique et de vastes espaces protégés pour les activités extérieures. L'isolation thermique sera mise en place par l'extérieur et le chauffage se fera grâce au raccordement à la chaufferie bois de la CCT. Pour répondre aux attentes spécifiques de chacun, la conception globale a bénéficié d'un dialogue permanent entre l'association, les parents et les élus représentés par la vice-présidente de la CCT, Frédérique Puissat. Pour Cécile Suzzarini présidente de l'association en charge du fonctionnement du multi-accueil et la directrice Christiane Para, "cette collaboration avec les élus et les techniciens de la CCT nous a permis de travailler en confiance ; c'est agréable d'avancer en étant reconnus et écoutés" ❖



Vue d'ensemble des modulaires lors de leur installation.

Pour la rénovation du bâtiment

En janvier 2016, les solutions architecturales retenues permettront la livraison d'un nouvel équipement fonctionnel et cohérent en matière



22 places d'accueil pour les 0-6 ans (contre 20 auparavant)

- Un budget de 850 000 euros ht subventionné à hauteur de 75% par la CAF, la MSA, le Conseil général et l'Etat.
- 100 000 euros ht mobilisés pour l'installation de bâtiments provisoires ; la moitié étant financée par la CAF.

Pratique > multi accueil « les P'titous du Trièves »
Tél. : 04 76 34 86 98



Jérôme Fauconnier
Président de la communauté de communes du Trièves, Maire d'Avignonet

Un service ajusté pour l'avenir

Lors du conseil du 15 septembre, les conseillers communautaires, après avis favorable de la commission Déchets, ont approuvé la mise en place d'une nouvelle organisation du service de collecte des ordures ménagères. C'est le point de départ d'une importante réforme planifiée sur 3 ans.

L'expression de Jérôme Fauconnier "faire mieux avec moins", prononcée lors son élection à la fonction de président de la CCT, donne clairement le ton. Une formule concise pour souligner qu'il n'est pas question de mettre à mal les services aux usagers mais de les transformer progressivement en tenant compte des contraintes du Trièves et des capacités budgétaires de la collectivité⁽¹⁾. Avec la volonté de poursuivre, à chaque adaptation, des objectifs de maintien de coûts, de qualité et de proximité.

Maintenir une redevance à 148 €, améliorer l'efficacité, respecter l'environnement

Ce sont les enjeux forts de la nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers. De nouvelles pratiques qui permettront : ● de renouveler des camions de collecte vieillissants et coûteux en entretien (30000 € en 2014) et d'assurer une collecte sur l'ensemble du territoire avec 2 camions au lieu de 3 actuellement ● de diminuer les kilomètres de tournées (plus de 1000 km par semaine actuel-

lement contre moins de 800 km dans la nouvelle tournée) et par conséquent de diminuer le coût de la collecte et les rejets en CO₂ ● de proposer des solutions de proximité aux habitants pour la gestion des déchets verts et fermentescibles (voir ci-contre) ● de renforcer la pratique du tri à travers des campagnes de communication régulières ● d'aménager des espaces de tri grâce à l'installation de containers semi-enterrés et ainsi assurer une meilleure intégration paysagère des points de collecte ● de réorganiser l'équipe Déchets de la Communauté de communes en s'appuyant sur de prochains départs à la retraite d'agents qu'il n'est pas envisagé de renouveler et par conséquent de contenir l'évolution de la masse salariale ● de sécuriser les points de collecte et d'améliorer les conditions de travail des agents en particulier en saison hivernale. Enfin, et il s'agit là d'un impératif auquel la collectivité est tenue, il est nécessaire d'harmoniser le service de collecte sur l'ensemble du territoire et donc de respecter l'égalité de l'usager devant le service public ❖

ZOOM
Afin de s'en tenir aux 148 euros payés par les habitants au titre de la redevance et afin d'améliorer l'efficacité du dispositif complet de gestion des déchets, les élus ont choisi de modifier en priorité la collecte des ordures ménagères parce qu'à elle seule, elle correspond à 70% du montant de la redevance soit environ 92 euros.

(1) La CCT est dans l'obligation de trouver des solutions pour maîtriser ses dépenses avant d'envisager toute augmentation de la fiscalité. En effet, comme toutes les collectivités territoriales, elle doit rapidement s'adapter à la baisse des dotations de l'Etat et des aides des financeurs traditionnels (Région, Conseil Général...) et à des mesures fiscales (hausse de la TVA, de la taxe sur les carburants, de la taxe sur les déchets...) qui auront des répercussions à court terme sur le coût des services publics et par conséquent sur le prix payé par l'usager.

Que faire de vos déchets verts ?

Cette question prend un caractère en partie nouveau sur le secteur de Clelles où l'abandon de la collecte en "porte à porte" des déchets ménagers fermentescibles doit avoir des conséquences minimisées. Cette collecte représente 230 tonnes par an soit seulement 4,2% de l'ensemble des déchets collectés sur le Trièves. Mais cet arrêt ne doit surtout pas signifier la fin de la valorisation des déchets verts ; plusieurs dispositifs sont en effet opérationnels pour contenir les volumes d'ordures qui partent à l'incinération et polluent.



> Compostage

Compte tenu de la modification du service, la CCT vend à prix préférentiel aux habitants du canton de Clelles des composteurs en bois de 600 litres pour réaliser soi-même son compost. Possibilité également de déposer ses déchets composés exclusivement de matière biodégradable (les rebus de cuisine ou du potager...) dans les composteurs semi-collectifs gérés en collaboration avec *Trièves compostage* (<http://trieves-compostage.com>)



> Service de broyage à domicile

Gratuit en-deçà d'un certain volume, le service permet d'évacuer facilement ses déchets issus des tailles de haies ou d'arbres.

www.cc-trieves.fr

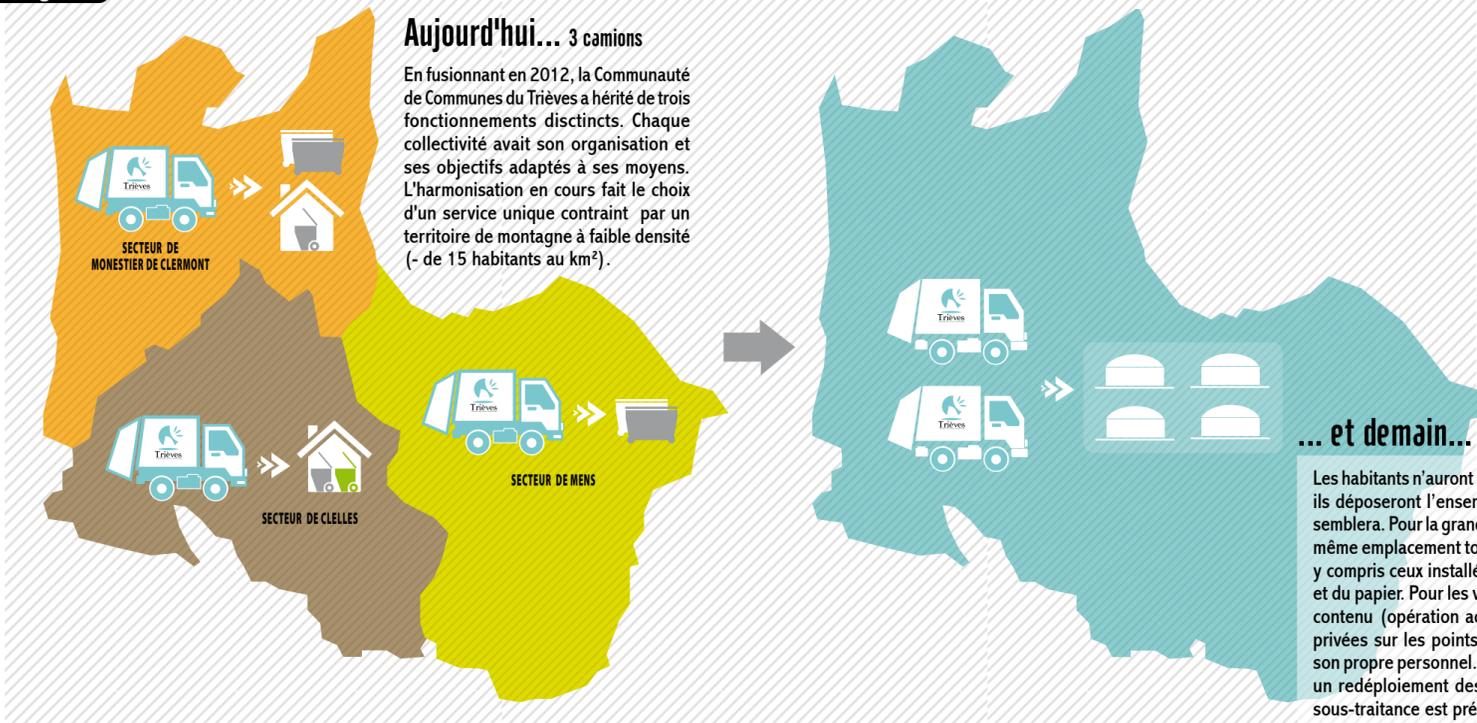
Services aux habitants > gestion des déchets



> Apports en déchetteries

Trois lieux d'accès : Clelles (ouverture le samedi matin) Mens et Monestier de Clermont (ouverture lundi, mercredi et samedi). Horaires complets sur : www.cc-trieves.fr
Rappel : les déchetteries sont équipées pour collecter et valoriser : pneus, bois, gravats, huiles, cartons, ferrailles, électro-ménagers, cartouches, batteries etc... Attention, la déchetterie de Clelles n'accepte pas tous les déchets, se renseigner au 04 76 34 11 22.

Schéma général



Le devoir d'informer !

Sur toute la période d'évolution, la CCT accompagnera la démarche en informant régulièrement les habitants par la diffusion de supports adaptés à chaque situation (courriers, tracts, JT, site internet...). Les élus des 28 communes ont ainsi reçu une lettre d'info générale et les habitants du canton de Clelles, un tract consacré à la fin de la collecte de leurs bacs verts dès le 1^{er} janvier 2015



Questions à

Christophe Drure
vice-président chargé de la gestion des déchets

Sur la question de l'évolution de la collecte des déchets ménagers, que répondez-vous à ceux qui vous reprocheront peut-être de ne vouloir faire que des économies ?

Nous réorganisons le dispositif afin qu'à l'avenir les habitants n'aient pas à s'acquitter d'une redevance trop lourde. Maîtriser les dépenses, en revoir certaines ne correspond pas à réaliser des économies mais à faire meilleur usage de l'argent public. Les pratiques de Clelles, Monestier ou Mens ont bien fonctionné mais aujourd'hui c'est l'apport volontaire en points de regroupement qui est le plus performant. Pour preuve, il faut actuellement 1 heure pour collecter 1,5t d'ordures, demain ce seront 2,5t enlevées dans le même laps de temps. A terme, les agents pourront ainsi se charger en interne de missions confiées pour l'heure à l'extérieur. Je rappelle par ailleurs que nous sommes dans l'obligation d'harmoniser le service et que de nouvelles normes ne nous permettent plus d'effectuer des tournées particulièrement difficiles en milieu rural. Les marches arrière inévitables sur certains chemins ou les arrêts en côte sont désormais interdits pour des raisons compréhensibles de sécurité.

A quelle hauteur se chiffre l'investissement pour la généralisation des bacs semi-enterrés ?

Autour du million d'euros. Les demandes de subventions auprès du Conseil général, de la Région ou de l'Etat sont en préparation. On devrait réunir par ce biais la moitié de la somme nécessaire. Le fait que le Trièves soit inscrit au programme TEPOS (voir page 7) devrait nous faciliter les choses ❖

Un mot sur les associations qui œuvrent au développement d'un tri de qualité, comment jugez-vous leurs actions ?

C'est un partenariat important basé sur une conscience collective des multiples bienfaits du tri. Trièves Compostage est un prestataire de services compétent qui suit les sites de compostage, installe les bacs et forme les habitants y compris les scolaires aux bonnes pratiques. Recycl'art est aussi conventionné par la CCT, pour récupérer sur les sites des déchetteries des vélos ou de l'électro-ménager par exemple que les bénévoles réparent ensuite. En page 7, "Le Relais" pour la collecte textile via le Collectif d'entraide du Trièves

Calendrier des évolutions

2015

Au 1^{er} janvier 2015, fin de la collecte des poubelles vertes sur le canton de Clelles. Mise en place d'un service d'aide au compostage et au broyage à domicile des déchets.

2015
2016

Fin progressive de la collecte des déchets en porte à porte et mise en place des points de regroupements.
Sur le canton de Clelles les centre bourg de Monestier de Clermont, Sinard, St-Martin de la Cluze, Avignonet

2017

Progressivement, les bacs de 600 litres vont être remplacés par des containers semi-enterrés pour les ordures et le tri

Petite enfance - enfance - jeunesse

Répondre aux besoins des familles

Afin de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans, la Caf de l'Isère et la CCT signent un contrat d'objectifs et de cofinancement passé pour une durée de 4 ans. Son nom, le Contrat "enfance et jeunesse".

Deux objectifs principaux sont visés : le développement et l'optimisation de l'offre d'accueil par un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis, au regard des besoins repérés ; une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ; un encadrement de qualité ; une implication des usagers dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions ; une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes ; l'épanouissement des enfants et des jeunes dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands. Grâce à un important soutien financier de la Caf, la CCT assume directement, via ses services, les missions et les activités des Relais Assistants Maternelles, des centres de loisirs (lors des vacances scolaires et du mercredi après-midi), de l'accueil périscolaire et

des séjours de vacances. En revanche, et dans un souci de participation active des usagers, elle délègue par voie de convention des missions spécifiques aux associations compétentes. C'est le cas pour ce qui concerne l'ensemble des structures d'accueil des tout-petits. En matière de loisirs, si l'Association Familles Rurales de Clelles verra au 1^{er} janvier 2015 ses missions portées par la CCT (voir ci-contre), celle de Monestier de Clermont continue de jouer un rôle important en proposant des activités diverses (danse, hip-hop, cirque...) et en animant des temps autour du jeu (voir ci-dessous). Frédérique Puissat, vice-présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse, souligne que "le soutien de la CAF et l'implication des associations sont les clés d'une politique de proximité où chacun peut s'investir et participer au maintien de services publics de qualité".



Photos : Laure Dolmazon



Abordable, multigénérationnelle et participative, la Lud'O gérée par l'AFR de Monestier de Clermont, répond point par point aux critères des actions cofinancées par la CAF et la CCT dans le cadre du Contrat enfance jeunesse.

contact
ludo-trieves@live.fr
06 88 90 27 74
<https://aftrieves.wordpress.com>

Itinérance et participation en famille

L'AFR de Monestier de Clermont fait partie des associations dont les activités participent pleinement à la vitalité du Trièves. Ce qu'elle propose dans le cadre de sa ludothèque itinérante, animée par une salariée, permet la participation de nombreuses familles. Tout est prévu pour que petits et grands partagent ensemble des jeux multiples qu'ils soient de société, de stratégie ou de construction. Depuis septembre, la lud'O diversifie ses activités en répondant à des demandes d'animation lors d'événements festifs et en intervenant en milieu scolaire. Au Percy, Mens ou Lalley, les premiers retours très positifs montrent qu'il est possible de créer des temps où parents et enfants se retrouvent autour d'une même activité.

3^{ème} âge et handicap Solidarité partagée



www.isere.fr
Le site du Conseil général est une porte d'entrée essentielle pour s'informer de manière pratique.

La coordination Territoriale pour l'Autonomie (CORTA) mise en place par le Conseil Général de l'Isère dont la mission est d'articuler les actions de ceux qui aident les personnes âgées et handicapées a organisé le 11 octobre dernier, une journée de rencontres et d'échanges. Ce forum intitulé "Bien vivre en Trièves" a permis aux 200 visiteurs de découvrir sur un même lieu tous les services qui peuvent faciliter la vie au quotidien : aides et soins à domicile, aides financières et techniques, conseils juridiques, hébergements, associations de soutien, services de santé, loisirs etc... Des thèmes variés que le service solidarité du Conseil général installé à la Maison du Territoire à Mens suit tout au long de l'année (coordonnées ci-contre).

La CCT, tout en assumant la gestion et le fonctionnement de l'Âge d'or à Monestier de Clermont (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) s'efforce de soutenir financièrement l'immense travail de terrain effectué par les ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) et les SIAD (Soins infirmiers à Domicile) du territoire.

Social : action !

Marie-jo Villard, vice-présidente en charge des affaires sociales, va entamer une tournée des communes pour aborder avec elles les missions du Centre Intercommunal d'Action Sociale. Objectifs : partager le travail avec celui des Centres Communaux d'Action Sociale (quand ils existent), se tenir au plus près des habitants touchés par l'isolement et la précarité par exemple, et essayer d'apporter, à l'échelle du Trièves, des aides spécifiques complémentaires quand cela est nécessaire et quand les moyens financiers le permettent.

Enfance-jeunesse

De l'AFR à la CCT

Face aux difficultés d'élaborer un nouveau projet commun, les dirigeants et bénévoles associatifs de l'AFR de Clelles (Familles rurales) ont validé le principe de voir leurs activités à destination des enfants et des jeunes reprises par le service compétent de la CCT*. L'association aura permis à de nombreuses activités de qualité : centre de loisirs, sorties et séjours. Un travail essentiel mené à bien pendant près de 20 ans. Aujourd'hui, la gestion associative est allée au bout de ce qu'elle était en capacité de faire, elle passe logiquement le relais au service enfance-jeunesse de la CCT.

*Au 1^{er} janvier, l'ancien directeur de la structure intègre ses nouvelles fonctions à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse à Mens.

Pratique >

Accueil de loisirs du mercredi, nouvelle organisation sur le secteur de Clelles : l'accueil dans les locaux de l'AFR situés au Percy n'étant plus possible, des navettes prendront, dès la fin de l'école, les enfants préalablement inscrits à la MEI. RDV devant le groupe scolaire de Clelles. Repas froid fourni par les parents.

Tél. : 04 76 34 27 02

Accueil de loisirs du mercredi, organisation à Mens et Monestier de Clermont

● Le Granjou de Monestier de Clermont (3-6 ans et 6-11 ans) : 12h/13h30 > pause déjeuner encadrée (repas froid fourni par les parents). 13h30/18h30 > temps de loisirs ouvert à tous.

Tél. : 04 76 34 28 42

● Maison de l'enfance à Mens (3-6 ans et 6-11 ans + accueil ados en partenariat avec l'internat du collège de Mens) : les écoliers inscrits à la cantine sont récupérés à l'école par les animateurs. 13h30/18h30 > temps de loisirs ouvert à tous. Tél. : 04 76 34 27 02

Contacts utiles

A Mens :
CG38, Maison du territoire, service solidarité : 04 80 34 85 02
ADMR : 09 64 43 60 75
SIAD : 04 76 34 67 83

A Clelles :
ADMR : 04 76 34 14 79
SIAD : 04 76 34 05 50

A Monestier de Clermont :
ADMR et SIAD : 04 76 34 05 50
Âge d'or- Parc Louis Samuel : 04 76 34 11 75

Vie scolaire / réforme des rythmes

Premiers retours d'expérience

La rentrée de septembre a vu les communes du Trièves mettre en place la réforme des rythmes scolaires. Avant un bilan global prévu en 2015, la CCT, via les commissions vie scolaire et enfance-jeunesse, a commencé à étudier les aspects positifs et ceux qui le sont moins du dispositif Récréative au sein des écoles dont elle a la compétence (Clelles, Mens, Monestier de Clermont, Monestier du Percy, Chichilianne et St-Maurice).

Les élus réunis fin novembre se montraient satisfaits d'observer que la mise en place des nouveaux rythmes scolaires se déroulait sans heurts majeurs. D'un commun accord, ils convenaient de se focaliser sur ce qu'il est nécessaire de rectifier ou d'améliorer faisant émerger aussitôt les problèmes de locaux à Monestier de Clermont (voir encadré). Evoqué, là aussi à Monestier, le souci d'éparpillement des enfants, point vite corrigé en ne retenant désormais que l'utilisation du Dojo

entre les animateurs de la Récréative et les animateurs du service enfance-jeunesse de la CCT qui organisent tout au long de l'année les centres de loisirs et les séjours et pour qui les problématiques posées par l'encadrement des enfants sont bien connues. Une manière de faire partager régulièrement des savoir-faire et de se recadrer sur les objectifs éducatifs. Sur le plan de l'organisation générale, les absences des animateurs pour cause de maladie par exemple sont parfois compliquées



Clelles / 16h20 / Récréative : fabrication de bougies

à gérer tant il est difficile de trouver à chaque fois et au pied levé un remplaçant. Ce sont alors les agents administratifs des services vie scolaire et enfance-jeunesse qui pallient aux manques constatés.

Jeux, danse, cuisine, futsal... et plus encore ?

Les activités proposées pendant le temps "Récréative" sont relativement variées et devraient s'efforcer au fil du temps. Il est à espérer que

l'implication des associations culturelles ou sportives (mais aussi des parents ou grands-parents), sollicitées par courrier au mois de novembre, puisse permettre un choix encore plus large. Sur ce registre, de nombreux échos des parents et des animateurs soulignent la difficulté d'organisation des activités en 45 minutes : "comment faire pour mettre en place un vrai temps de découverte ? A peine installés, il faut déjà tout ranger". L'heure du bilan n'a pas encore sonné mais on le voit, les premières constatations sauraient assurément enrichir les futurs échanges prévus en 2015

Ecole élémentaire Monestier de Clermont



Question à

Guy Percevault vice-président à la vie scolaire
Des solutions pour l'insuffisance des locaux à Monestier de Clermont pour les temps scolaires et la restauration sont-elles retenues ?
Pas encore, une prospective démographique toute récente montre qu'il va falloir intervenir pour résoudre à la fois les problèmes concernant l'élémentaire et ceux concernant la maternelle. Un groupe de travail spécifique a été créé au sein de la commission écoles. Dans un contexte financier difficile, il étudie les solutions possibles en s'attachant à donner la priorité aux points les plus problématiques

Témoignages



Sophie Thevenot Enseignante à St-Maurice

"A l'inverse des parents qui me disent que les enfants semblent plus fatigués et qu'il est notamment plus difficile de les faire se lever le mercredi, j'observe pour ma part que les cinq matins consacrés aux apprentissages scolaires sont des temps où tous les élèves sont parfaitement concentrés et à l'écoute. Cela est vrai aussi pour les petits de maternelle. Les deux pauses que nous faisons avant midi, contribuent à maintenir de bonnes dispositions au travail. Le retour en classe, après le temps de Récréative se fait si naturellement que les enfants eux-mêmes ne réclament pas d'arrêt avant la fin de la journée à 16h30".



Brigitte Favergeon Enseignante à Clelles

"Plutôt réservés à la rentrée, les retours de l'équipe et des parents sont aujourd'hui positifs. Au cours des temps de classe en matinée, les enfants sont parfaitement réceptifs et l'enseignement se fait dans de bonnes conditions. On s'aperçoit que l'après-midi écourtée pour laisser la place à Récréative est aussi bénéfique, les parents retrouvent leurs enfants plus détendus, certains nous disent même que les devoirs à la maison se passent bien mieux. Petit bémol pour les maternelles qui font la sieste pendant les 2 heures de classe de l'après-midi mais peut-on le regretter au vu du climat serein et studieux du matin ?".

Rappel

Suite au remaniement des 24 heures d'enseignement obligatoires désormais réparties sur 4,5 jours, les collectivités territoriales sont chargées de l'organisation d'un nouveau temps en plus des accueils périscolaires et de la cantine. Il est proposé la plupart du temps de 15h30 à 16h30 ; St-Maurice a retenu le créneau de 14h à 14h45. Récréative, c'est son nom, permet aux enfants de choisir sans contrainte les différentes propositions d'animation mises en place par le personnel encadrant de la CCT. Son coût est pour tous de 10 euros par enfant et par an.

ZOOM

666 élèves dans les écoles gérées par la CCT. Environ 500 participent au temps Récréative (soit 75% des enfants), 4,5 équivalent temps plein ont été créés pour répondre aux normes d'encadrement. Le temps de travail de ces animateurs comprends chaque semaine 1 heure de préparation. Le coût annuel du dispositif est chiffré à 130 000 euros environ. En 2014, 8000 euros ont été consacrés à l'achat de matériel spécifique pour les activités, cette somme sera reconduite en 2015.



Guy Percevault et Frédérique Puissat répètent leur attachement aux principes de gouvernance instaurés à l'échelle des 28 communes du Trièves pour faire vivre le Projet Educatif du Trièves (PEDT) coordonné par Béatrice Perdrix agent de la CCT. A leurs yeux, ce projet validé par la Préfecture est d'autant plus riche qu'il concerne l'ensemble du territoire et que ses réflexions émanent bien d'un panel englobant parents d'élèves, élus, enseignants et autres partenaires comme l'Inspection d'académie, son objectif étant de donner du sens et du contenu à l'ensemble des temps proposés aux enfants et aux jeunes.

230 245 personnes âgées de 60 ans ou plus, soit 19,5 % de la population Iséroise. 120 000 Isérois vivent en situation de handicap

La filière compte 50 entreprises dont le Pôle de St-Michel-les-Portes. Le Trièves pourrait miser sur 50000 t de bois par an. Source : diagnostic économique (voir page 7)



Energies renouvelables

Le Trièves, territoire forestier

Il suffit d'ouvrir les yeux pour mesurer la place qu'occupe la forêt sur le territoire. Et les chiffres confirment : de 30% à 75% de taux de boisement selon les communes, un total de 41% contre 26% à l'échelle nationale.

De fait, les enjeux multiples de la gestion forestière sont au cœur d'une nouvelle charte qui fixe le cap et les priorités pour que cette ressource réponde aux impératifs notamment économiques et environnementaux. Instaurée par la loi d'orientation forestière du 9 juillet 2001, c'est un outil contractuel permettant d'établir une stratégie locale de développement forestier. Elle définit les actions prioritaires à

mettre en œuvre dans le cadre d'un plan ambitieux décliné autour de quatre axes :
● exploiter en mobilisant davantage de bois dans une forêt gérée durablement
● valoriser de manière cohérente le bois local
● connaître afin d'anticiper la problématique de régénération forestière
● encourager et valoriser le potentiel touristique et environnemental de la forêt.

Pratique > 04 76 34 49 16
www.cc-trieves.fr
service aux habitants >
développement durable > forêt

Témoignage

Evoqué dans le diagnostic économique (voir page 7), le Pôle bois de St-Michel-les-Portes est un équipement d'importance pour la filière. Créé en 2003, il a connu des hauts et des bas. Une nouvelle ambition autour de son potentiel renaît aujourd'hui. Il est désormais géré par une Société d'économie mixte locale dont la commune de St-Michel est l'actionnaire majoritaire et au sein de laquelle Patrice Pellissard (plus connu dans le secteur des travaux publics) s'investit pleinement. "Nous nous sommes engagés il y a maintenant un an de cela et notre production actuelle se monte à 4000 tonnes de plaquettes que nous fournissons pour l'essentiel à la Compagnie de chauffage de Grenoble et aux collectivités du Trièves pour faire fonctionner les chaufferies. Nous exploitons des par-

celles domaniales avec l'appui de l'ONF avec qui nous sommes liés et des parcelles privées. Notre broyeur nous permet de transformer directement des arbres entiers (du pin pour l'essentiel) en plaquettes que nous devons stocker afin que leur taux d'humidité baisse et soit conforme aux normes attendues". L'entrepreneur considère qu'une production annuelle de 15000 t doit être envisagée pour maintenir 4 ou 5 emplois. "Quand on sait, qu'un hectare de bois produit au final entre 200 et 300 t de plaquettes, on mesure la grandeur du chantier". Et d'ajouter : "certes, il y a du bois, mais attention à l'effet de mode, nous devons appréhender les choses dans la durée, laisser sur pied certains sujets (en particulier les feuillus) et bien sûr replanter ce qui représente souvent un coût important pour les propriétaires"



Plaquettes issues du broyage et destinées aux chaufferies bois

en bref

Forêt ► Regards croisés

Un important travail de réflexion sur la forêt et le bois a été mené en 2014 par l'association "esprit Trièves" dont la vocation est de s'interroger sur la transition énergétique du territoire. Cet été, l'événement "Quelle foire" s'est focalisé sur cette thématique. En plus des rencontres, ateliers et débats proposés, 11 conférences ont été organisées contribuant ainsi à un état des lieux global. Le site présente, à travers un prisme particulier et engagé, des articles et documents riches d'enseignements et de questionnements.

Pratique > www.esprittrieves.fr/

Questions à

Jean-Bernard Bellier
Conseiller délégué à la forêt

Un mot sur le secteur dont vous avez la charge ?

La 1^{ère} mission de la commission forêt que nous venons de créer au sein de la CCT consiste à répandre ce que j'appellerai "la culture du bois" ; un travail pédagogique à mener pour faire comprendre à tous le potentiel multiple du secteur. Les différentes approches qu'elles soient environnementales, économiques ou touristiques concourent toutes à aider le territoire à utiliser convenablement une ressource naturelle qui fait partie de son identité. La charte forestière signée cet été par des élus, des partenaires institutionnels comme l'ONF, des professionnels et des représentants des propriétaires privés est une feuille de route primordiale mais je tiens à ce qu'elle ne soit pas qu'un vœu pieux et que des actions concrètes aboutissent.

Des exemples ?

En 2015, des chantiers permettant d'accéder à de nouvelles parcelles à exploiter devraient démarrer. Je pense en priorité à deux pistes forestières sur Clelles et Tréminis. Nous travaillons en ce domaine avec les communes et les propriétaires privés. Les techniciens de la CCT pilotent les opérations et nous nous évertuons à mobiliser les subventions nécessaires au financement auprès des principaux soutiens que sont la Région et le Département. Là comme ailleurs, je tiens à un traitement global, certes nous créons des voies d'accès mais nous anticipons aussi la replantation d'arbres là où d'autres sont tombés ❖



Les vues anciennes (comme ici à Gresse en Vercors) aident à se rendre compte de la progression des forêts depuis des décennies. Des surfaces entières de champs ou de pâturages sont aujourd'hui recouvertes d'arbres. En France, les surfaces boisées ont quasiment doublé depuis 1800, pour atteindre désormais environ 20 millions d'hectares. L'extension résulte majoritairement d'une recolonisation par la forêt des landes, friches et autres terrains délaissés au fil du temps par l'activité agricole.

Développement durable Le plein d'énergies renouvelables

Pour préparer la transition énergétique, la Région Rhône-Alpes et l'Ademe accompagnent les « territoires à énergie positive » ou « TEPOS ». Ayant été retenue dans le dispositif, la CCT bénéficie ainsi de 100000 € sur 3 ans pour animer la réflexion autour d'actions innovantes dans différents secteurs : rénovation des bâtiments, éco-mobilité, production d'énergies renouvelables... Ceux qui voudront mettre en œuvre ces actions (particuliers, collectivités, entreprises), auront la possibilité de monter des dossiers de subventions pour leurs projets. Un diagnostic réalisé par l'AURG et présenté en septembre par Jérôme Fauconnier lors du comité de pilotage TEPOS dresse un portrait précis des dépenses d'énergie sur le territoire. Un outil indispensable pour se projeter vers l'avenir en jouant sur les leviers essentiels. Ce document est disponible sur le site internet de la CCT (fichier pdf et audio-vidéo), le *Journal du Trièves* en présente ici quelques éléments forts.

Pratique > CCT - Chargé de mission tél. : 04 76 34 49 12
AGEDEN tél. : 04 76 23 53 50 www.ageden.org

On considère qu'un foyer qui dépense plus de 10% de son budget pour payer ses factures énergétiques est en situation de précarité énergétique

ZOOM

Défi 2014

Familles à énergie positive
Pratique > Trièves en transition
04 76 34 24 90
www.familles-a-energie-positive.fr

Le saviez-vous ?

Le Trièves est fortement dépendant des produits pétroliers et de la voiture individuelle (chiffres les plus élevés en Isère).

72% des actifs occupés utilisent la voiture pour aller travailler. Seuls 35% d'entre eux ont un emploi sur le territoire d'où une moyenne de 42% d'actifs qui font plus de 50km par jour. Sur le secteur de Clelles, ce chiffre atteint plus de 70km pour près de 45% des actifs.

Le budget annuel de carburant se situe autour de 1500 euros et cela ne correspond qu'au tiers des dépenses liées à un véhicule !

La population triévoise est aussi vulnérable en matière de chauffage des logements. Forte utilisation du fioul et l'électricité même si une part importante d'énergies alternatives est observée notamment avec le bois (8000 stères par an).

Au niveau de la consommation d'énergie annuelle (hors industrie), on note : 69% pour les produits pétroliers, 16% pour l'électricité, 15% pour le bois et à la marge (moins d'1%) le gaz et le charbon. Pour la production (hors grandes structures hydrauliques) : 69% le bois, 15% les chaufferies à bois, 14% l'hydraulique, 1,5% le photovoltaïque et 0,5% le solaire thermique. Soit 23% de la consommation du Trièves.

Objectif des Territoires à énergie positive > d'ici 2050, réduire de moitié les besoins d'énergie et les couvrir par des énergies renouvelables locales.

Economie

Connaître pour agir

En cours de réalisation, le diagnostic économique global réalisé par l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) se présente comme un outil capital de connaissance du tissu existant. Les collectivités et les entrepreneurs pourront désormais s'appuyer sur des données très précises pour ajuster leurs stratégies d'aide et de développement.

Au-delà du contenu, c'est bien le travail de terrain pour collecter les informations qui retient l'attention. Ont été entendus les maires et les conseillers municipaux, plus de 80 entreprises, l'ensemble des commerçants de Mens, Monestier et Clelles et leur clientèle.

Ce que les chiffres disent

On retiendra pour l'heure que l'environnement économique du Trièves est en consolidation permanente et marqué par un volume important de très petites entreprises (TPE). Sur les 1100 établissements estimés, 93% sont des entreprises de moins de 5 salariés et 72% n'ont aucun employé. On observe une hausse progressive et constante du nombre d'établissements depuis 2006 ; le statut d'auto-entrepreneur représentant plus de la moitié des créations du secteur Alpes sud Isère. Le taux de création tend désormais à s'amoinrir mais il reste à des niveaux supérieurs aux moyennes régionales. Le dynamisme est surtout vrai dans les domaines de la construction, du commerce et des services divers. Les chiffres confirment aussi que le Trièves est bel et bien un territoire agricole et sylvicole, ce secteur représentant à lui seul 29% des établissements avec 279 chefs d'exploitations dénombrés et un marché tourné vers les circuits courts. Pour la grande majorité des entrepreneurs, la CCT pourrait avoir un rôle au niveau de la mise en réseau, du développement des labellisations de certaines productions et de la mise en valeur des savoir-faire. La communication est aussi évoquée à l'image du guide des producteurs locaux édité en 2013.

Côté emploi, le territoire en accueille environ 2800 soit 28 pour 100 habitants. A titre de comparaison, ce chiffre est de 37 pour la Matheysine et le Valbonnais, de 52 pour l'Oisans.

express'

Eau potable

En conformité

L'ARS, Agence Régionale de la Santé Rhône Alpes, a réalisé et analysé 25 prélèvements sur le réseau d'eau en 2013. 100% de ces analyses étaient conformes à la consommation humaine tant sur les paramètres physico-chimiques que sur les paramètres bactériologiques. Rapport complet sur www.cc-trieves.fr

Recyclage

Retourner les vestes

De nouvelles bornes ont fleuri sur le territoire. Destinées à recueillir vêtements, chaussures et autres linges de maison, leur contenu est trié par le Collectif d'entraide du Trièves puis remis en vente, après nettoyage et réparation, à la boutique solidaire de Mens installée dans le bâtiment des Sagnes. Un geste écologique pour éviter d'incinérer des produits réutilisables mais aussi solidaire pour contribuer à l'insertion de personnes en difficulté, à travers la création d'emplois dans le domaine de la valorisation des textiles.



Collectif d'entraide du Trièves : www.lerelais.org

ZOOM

La compétence économie de la CCT : aménagement et gestion des zones d'activités, dynamisation du développement en lien avec les partenaires extérieurs et les entreprises locales.

Question à

Gérard Dangles
vice-président à l'économie et à l'agriculture

Au regard de l'état des lieux économique du territoire, quelles sont selon vous les actions prioritaires à mettre en œuvre ?

Il est trop tôt pour le dire. Le diagnostic lancé en son temps par Robert Riotton dont je tiens ici à honorer la mémoire, n'est pas arrivé à son terme ; nous participons encore à des ateliers pour en tirer les enseignements secteur par secteur. On peut tout de même souligner dès aujourd'hui l'importance du service économie de la CCT. Nous devons faire en sorte que ses missions de conseil et d'expertise auprès des entrepreneurs, des porteurs de projet mais aussi de ceux qui s'interrogent sur l'emploi ou la formation soient de plus en plus performantes. En la matière, ce service doit être connu et reconnu comme la principale porte d'entrée du Trièves pour répondre aux problématiques concrètes des uns et des autres. Ce journal y participe à sa manière ❖

Pratique >
Service développement économique > 04 76 34 49 14

www.cc-trieves.fr

Créer & développer une entreprise

LIBRE EXPRESSION

En cette période de préparation budgétaire, nous sommes convoqués le 29 novembre pour une journée de séminaire destinée à trancher dans le vif et à faire des coupes franches pour rééquilibrer le budget (déficitaire de 532 000 euros à ce jour). Ceci, quitte à restituer aux communes des compétences aujourd'hui portées par la CCT comme présenté dans le courrier de convocation envoyé par le Président. Nous constatons aujourd'hui que les décisions sont asservies au budget alors que, au contraire, le budget devrait être au service du projet de territoire.

Nous mesurons chaque jour le lourd handicap que nous avons à ne pas avoir défini ensemble un projet commun : une vision d'avenir, une ligne avec des priorités, un projet qui ait du sens à l'échelle de notre territoire.

L'organisation d'un séminaire à la fin du mois peut être très bénéfique si celui-ci permet de se poser les questions de fond :

Que souhaitons nous partager ? Quelles sont nos priorités au sein de cette communauté de communes ?

Que souhaitons nous pour notre territoire ?

Nous pensons que pour mettre la CCT au service de notre territoire, un changement de mode de gestion est nécessaire. Nous réitérons nos demandes : de créer une nouvelle instance en charge des affaires courantes et délibérations techniques : un bureau élargi à 28 membres – 28 communes, pour affranchir le conseil communautaire des délibérations techniques, de nous doter d'un règlement intérieur, qui permettra d'ouvrir l'ordre du jour et de redonner aux commissions leur rôle de proposition, de favoriser une gestion participative, à l'écoute des populations du territoire : réunions publiques, ouverture des commissions, ... de communiquer systématiquement vers la population sur les enjeux du territoire et le rôle que nous voulons fédérateur de la CCT.

Ceci permettra au Conseil communautaire de réfléchir, d'établir la stratégie de territoire, de donner les priorités, et de construire le budget en fonction de ces décisions. C'est à cette condition que nous pourrions établir un fonctionnement durable de notre collectivité.

Le Groupe D'Initiatives Du Trièves

Jean-Pierre Agresti, Frédéric Aubert, Marc Delmas, Ameline Diénot, Christophe Drure, Colette Giroud, Guillaume Gontard, Jean-François Helly, Pierline Hunckler, Jeanne Lucsanszky, Jean-Paul Mauberrét, Michel Picot, Christian Roux, Yann Souriau, Pierre Suzzarini, Laurent Viallard, Marie Viola



Culture

Ma petite carte bleue

Depuis le mois d'octobre, les médiathèques et les bibliothèques relais du Trièves fonctionnent en réseau. Une seule inscription suffit désormais pour accéder à tous les lieux de prêt.

La carte de lecteur du Trièves, petite et bleue, en rappelle une autre mais les trésors auxquels elle donne accès ne sont pas de même nature. Une fois l'inscription effectuée, elle est le sésame pour emprunter livres, revues, CD et DVD dans toutes les médiathèques et bibliothèques-relais du réseau du Trièves (Le Percy, Mens, Monestier, Chichilianne, Clelles, Saint Martin de Clelles, Lalley, Saint Michel les Portes, Tréminis et Saint-Jean

d'Hérans). Au sein du lieu que l'on fréquente régulièrement, les bibliothécaires ont la possibilité de faire venir des documents d'un autre site ; une navette se chargera du transfert tous les quinze jours. On accède au catalogue général sur Internet* pour consulter la liste des livres et autres documents disponibles sur l'ensemble du réseau.

*Un seul mot de passe suffit pour faire le point sur ses prêts, réserver des documents et faire des suggestions d'achats.



Le point-lecture de Saint-Michel-les-Portes à réouvert. Il partage les locaux d'un café associatif. La CCT a financé l'achat de mobilier avec l'aide du Conseil Général dans le cadre de la convention pluriannuelle qui lie, en matière de lecture publique, le territoire et le Département. **Horaires d'ouverture > le samedi de 10 à 12h.**

Patrimoine Autour du fait religieux en Trièves

Le 11 octobre, 70 personnes ont participé à une journée d'étude "le Dauphiné en religion", journée dédiée à la réflexion, à l'échange et à la rencontre avec des associations, des représentants de musées et des universitaires. Ce colloque jugé d'une grande qualité par les participants est le point de départ de la prochaine exposition du Musée du Trièves. A l'aide des archives disponibles, le service Patrimoine de la CCT travaille actuellement, en partenariat avec l'association des Amis du Musée du Trièves, à son montage.

Le Guide du lecteur rassemble les informations pratiques concernant la lecture publique (lieux, horaires, conditions d'inscription, conditions de prêt, etc...). Demandez-le lors d'une prochaine visite



Catalogue bibliothèque >

www.cc-trieves.fr

Rubrique "En 1 clic"

en bref



Tourisme

Internet efficace

Le site de promotion touristique du territoire animé par les agents des offices du tourisme de la CCT a été revu pour améliorer sa rapidité d'accès et pour enrichir son contenu déjà large et varié : activités, hébergements, événements, webcams etc... A noter des infos de circonstances sur les nouveautés proposées par les stations de Gresse-en-Vercors, du col de l'Arzelier mais aussi à Chichilianne et Tréminis pour le ski nordique.

En savoir plus :

www.trieves-vercors.fr



AGENDA

Conseils communautaires

18h30 St-Martin de Clelles

Lundi 26 janvier

Débat d'orientation budgétaire

Lundi 2 mars

Lundi 30 mars

Budget 2015

Lundi 4 mai

Compte-rendus

disponibles sur :

www.cc-trieves.fr

> en 1 clic > conseil communautaire



Illustration Ben Bert

PERMANENCES ARCHITECTE CONSEIL

RDV GRATUIT POUR FAIRE LE POINT SUR VOS PROJETS >

▶ Monestier de-clermont
04 76 34 11 22

▶ Clelles
04 76 34 44 29

▶ Mens
04 76 34 67 66

PRATIQUE

A votre service !

Contactez le lieu de votre choix ou rendez vous directement sur place

	Clelles Tél. : 04 76 34 44 29	Mens Tél. : 04 76 34 67 66	Monestier de Clt Tél. : 04 76 34 11 22
Lundi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h/14h-17h
Mardi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h/14h-17h
Mercredi	Fermé au public	Fermé au public	8h30-12h
Jeudi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h	8h30-12h/14h-17h
Vendredi	9h-12h	Fermé au public	8h30-12h/14h-17h

❖ PLACE DE L'ÉGLISE ❖

❖ RUE DU BREUIL ❖

❖ 300 CHEMIN FERRIER ❖



Directeur de publication : Jérôme Fauconnier
Conception générale, réalisation, photographies (sauf mentions spéciales) et impression : imprimerie Grafi (FMO). Tirage 5000 ex/ distribution La Poste

n°6 PARUTION PRÉVUE : PRINTEMPS 2015

